



Reugny

Sentiers Pédestres

Le départ et l'arrivée des trois circuits se font au parking de la voie verte **B.**

LE GRAND CHEMIN

de 21 km - Circuit n°1

Balisage : rouge

Prendre deux fois à droite à la sortie du parking menant au passage de la gare. Avant les ateliers municipaux, prendre la passerelle à gauche et suivre le sentier contournant les jardins potagers. Admirez le vieux lavoir **1** et prendre la rue de la Fontaine sur la droite. Traverser D46 et la place de la République emprunter la rue Gambetta pour accéder à l'église St Médard **2** datant du XI^{ème} siècle. Monter la route du cimetière et continuer tout droit puis à gauche et ensuite à droite vers la Gaudillière, direction Bourg-Neuf. Dans le val de Petit Boissés juste avant la Mailletière, grimper à droite par un chemin bien raide vers la plaine, direction la Galerie, la Bénardière avec descente sur Melotin et son lavoir restauré **3**. Traverser le CD 5 puis, après la Morinière, tourner à droite vers la plaine **4**.

Poursuivre l'horizon jusqu'à la ferme du Chaletier et tourner à gauche vers l'orée des Bois de la Côte, passer sous le majestueux Chêne Vert plusieurs fois centenaire **5**. Déboucher sur le coteau et ses vignobles, continuer jusqu'au petit bois **6**. A gauche admirez les maisons troglodytiques. Suivre le chemin et descendre à gauche sur la rue de la Croix Blanche. Traverser la D 46 et continuer tout droit. Observer au passage sur le petit pont les fascines qui joliment embellissent et consolident les berges de la Brienne, ainsi que la pièce d'eau du Moulin Foulon. Au débouché sur route du Petit Valmer, prendre à droite puis à gauche pour longer les grilles d'entrée de la façade du château de Valmer **7**.

Grimper à gauche le petit sentier qui monte jusqu'au vignobles. Au sommet, en tournant à gauche, prenez le temps de regarder à droite, dans le bosquet, la superbe Croix des Vingt Coeurs. Longez les murailles du château. Précédant la ferme des Bailiaux, sur votre droite, un puits déposé restauré. Descendre le sentier à gauche en suivant toujours les remparts et tout droit jusqu'à la route du Petit Valmer. Tourner à droite et prendre la direction du Haut-Puits. En haut de la montée, à gauche et tout droit sous la frondaison jusqu'à rejoindre à nouveau la route du Petit Valmer. Traverser la route

LE GRAND CHEMIN - 21 km
LE CHÊNE VERT - 17 km (varsante 12,5 km)
VIGNES ET BRENNÉ - 9,5 km

et emprunter sur la droite le petit chemin qui longe la Brienne. Poursuivre jusqu'à la passerelle à gauche, traverser et suivre le sentier tracé dans le champ jusqu'à la voie verte. Tourner à droite sur la voie verte et tout droit jusqu'à l'arrivée au parking.

LE CHÊNE VERT

de 17 km - Circuit n°2

Balisage : bleu

Emprunter le circuit N° 1 jusqu'au point **8**. Poursuivre dans le vignoble sur la gauche avec vue panoramique sur la vallée de la Brienne. Puis à droite, entrer dans les Bois de la Côte, descendre jusqu'à l'arrêt de bus vers Reugny sur la D 46 **9**. Puis aller au centre boulog et rejoindre le camping **10**.

Variante

LE CHÊNE VERT avec raccourci

de 12 km - Circuit n°2 bis

Balisage : bleu pointillé

Emprunter le circuit N° 1 jusqu'au point **4**. Tourner à gauche vers la Lande puis à droite à l'entrée du point du Jour et descendre jusqu'à l'arrêt de bus vers Reugny sur la D 46 **9**. Puis aller au centre boulog et rejoindre le parking de départ **10**.

VIGNES ET BRENNÉ

de 12 km - Circuit n°3

Balisage : jaune

Emprunter le circuit n° 1 jusqu'au point « 1 » Après avoir vu le lavoir sur votre droite revenir rue de la Fontaine, traverser la rue Victor Hugo prendre en face la rue Emile Zola. En bout tourner à gauche sur rue Nationale et D 46 vers Chançay. Prendre le sentier à droite après l'arrêt de bus **9** et entrer dans le bois de la côte, tourner à gauche peu après. Descendre jusqu'au château de la côte, et remonter par la droite pour accéder aux vignobles d'appellation Vouvray. Poursuivre à gauche, traverser une futaie, puis descendre à nouveau jusqu'au chemin de la Bourdillière. Aller jusqu'au point de jonction **6** et retrouver la dernière partie du circuit n°1.

